



Epreuve E3 : situations d'évaluation en CCF-
Candidats scolaires, centres d'apprentissage habilités, formation continue en EPLE

Unités	Lieu	Compétences évaluées	Durée	Coef	Qui évalue ?
U 31 Relation avec la clientèle	Situation d'évaluation organisée en établissement de formation, en fin d'année de terminale	La sous-épreuve permet d'évaluer les compétences du Pôle 3 (C 31, C 32, C33, C34, C35) mises en œuvre lors des relations avec la clientèle à l'occasion des Périodes de Formation en Milieu Professionnel ou lors des activités professionnelles ainsi que le savoir associé S3 qui lui est rattaché. Présentation d'un dossier élaboré par le candidat dans le cadre des PFMP (Dossier de 15 et 20 pages, annexes comprises, hors attestation) La commission d'évaluation évalue le dossier en amont de l'épreuve.	45 min : Présentation 15 min Entretien 30 min	3	Les professeurs qui assurent l'enseignement professionnel et un professionnel dans la mesure du possible (un professeur de la spécialité et/ou un professeur d'économie-gestion).
U 32 Techniques de soins esthétiques 	Situation d'évaluation organisée en établissement de formation, au cours du dernier semestre de l'année de terminale.	La sous-épreuve permet d'évaluer les compétences des pôles 1 et 2 (C 11, C11.2, C11.3 C 21, C 21.2, C 21.3, C 21.4) ainsi que les savoirs associés S1 et S21 qui leurs sont rattachés. A partir d'une situation professionnelle le candidat doit réaliser : o un soin esthétique du corps o la phase de traitement spécifique du soin visage o une technique liée aux phanères parmi les techniques suivantes : une épilation, une coloration ou une décoloration des poils , une permanente ou un rehaussement des cils , une prothésie ongulaire, une technique spécifique de beauté des mains, une technique spécifique de beauté des pieds	2 h 30	5	La commission d'évaluation est composée d'un enseignant de spécialité et d'un professionnel dans la mesure du possible.
U 33 Techniques de Maquillages 	Situation d'évaluation organisée en établissement de formation, au cours du dernier semestre de l'année de terminale	La sous épreuve permet d'évaluer les compétences du pôle 1 et 2 (C 12, C12.2, C12.3, C22, C22.2, C22.3) ainsi que les savoirs associés S15 et S22 qui leurs sont rattachés. Le candidat, à partir d'une situation professionnelle doit réaliser : o un maquillage du visage et un maquillage des ongles (mains ou pieds) o une démonstration commentée d'une technique mise en œuvre, choisie par le jury, en vue d'un auto-maquillage.	1 h 30 dont 15 min. max. pour la démonstration commentée	2	La commission d'évaluation est composée d'un enseignant de spécialité et d'un professionnel dans la mesure du possible.

